

Mayenne-Orne-Sarthe

Remplacement des jeunes agriculteurs

Conditions générales

Cette aide, versée sous condition de ressources et sous forme d'un quota d'heures annuel, doit permettre aux familles de pouvoir être remplacées sur l'exploitation, **pour accompagner ou participer à toute activité avec un enfant** et pour tout motif autre que la maladie, l'accident ou la formation professionnelle.

Bénéficiaires

- Jeunes agriculteurs de 18 à 40 ans, dans les 10 ans qui suivent l'installation,
- Avoir au moins un enfant de moins de 12 ans,
- Etre allocataire auprès de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ou adhérent à titre principal si la famille ne perçoit pas de prestations familiales.

Organisation du remplacement

Modalité

- Le remplacement doit être effectif et se matérialiser par une intervention supplémentaire bien caractérisée sur l'exploitation, assurée :
 - par un service de remplacement départemental,
 - ou par l'embauche temporaire d'un salarié **si et seulement si indisponibilité du service départemental**, joindre obligatoirement à cette demande l'attestation de carence du service de remplacement pour chaque période.

Durée

- Au maximum : **40 heures** par exploitant remplissant les conditions de nouvel installé (la période de référence correspond à celle de l'application du règlement soit du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Modalités de prise en charge

La demande doit être déposée pour chaque période de remplacement et avant la date effective du remplacement,

Tarif de référence

- Intervention sur la base d'un prix plafond horaire identique à celui retenu en prestations légales paternité et adoption, avec une prise en charge différenciée en fonction des ressources de la famille.

Quotient familial	Prise en charge* (dans la limite du coût horaire plafond retenu)
Inférieur à 533 €	45 %
de 534 € à 686 €	40 %
de 687 € à 762 €	35 %
de 763 € à 914 €	30 %
À partir de 915 €	25 %

* Les taux de prise en charge tiennent compte du fait que cette prestation est cumulable avec le crédit d'impôt.

Nom – Prénom du demandeur
 Nom – Prénom du conjoint
 Date de naissance : Monsieur [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Mme [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Adresse

Matricule [] Tél : []

Situation de famille Célibataire Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e)
 Veuf(ve) Vie maritale depuis le [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nombre d'enfants à charge : [] [] []

Objet du remplacement

Il est rappelé que ce remplacement a pour objectif de permettre aux jeunes exploitants de pouvoir s'absenter de l'exploitation pour consacrer du temps à la famille, soit pour des vacances, soit pour participer à des évènements familiaux. Dans tous les cas, la présence du ou des enfants est requise.

Merci de préciser le motif de votre remplacement :

Vacances familiales (un ou plusieurs jours) : du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Nombre d'heures prévisibles : [] []

du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Nombre d'heures prévisibles : [] []

du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Nombre d'heures prévisibles : [] []

Evènement familial (mariage, communion, baptême...)

- Indiquer l'évènement : du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Nombre d'heures prévisibles : [] []

- Indiquer l'évènement : du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Nombre d'heures prévisibles : [] []

- Indiquer l'évènement : du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 Nombre d'heures prévisibles : [] []

Modalités envisagées pour le remplacement

- Service de remplacement
- Embauche d'un salarié à titre temporaire, joindre obligatoirement une attestation de carence du service de remplacement pour chaque période

Modalités de paiement

Au service de remplacement ou à l'adhérent **si indisponibilité du service de remplacement** et sur présentation d'une attestation de carence du service de remplacement.

A le

Signature du demandeur